



## Bilan – Région Champagne-Ardenne

Population 2014 <sup>1</sup>	1,34 million d'habitants		
<b>Economie<sup>2</sup></b>			
<b>PIB 2013</b>	<i>Montant brut</i> 37 952 (en M €)	<i>Montant par hab.</i> 28 355 (en €)	<i>Évolution moyenne depuis 2000</i> -0,2%
Emploi 2013	<i>Niveau d'emploi</i> 521 343 emplois	-	<i>Évolution depuis 2000</i> -4,1%
Taux de chômage 2014	10,7%	-	-
<b>Dépenses (2013)</b>	<i>Montant brut</i> (en M €)	<i>Montant par hab.</i> (en €)	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	641 M €	479 €	+11,0%
Dépenses d'investissement (hors dette)	128 M €	96 €	+3,0%
Part des dépenses d'investissement hors dette dans les dépenses réelles totales (en %)			20%
<b>Recettes (2013)</b>	<i>Montant brut</i> (en M €)	<i>Montant par hab.</i> (en €)	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Recettes fiscales	256 M €	191 €	+4,2%
Dotations et subventions	280 M €	209 €	+12,7%
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %)			22%
<b>Dette et financement (2013)</b>	<i>Montant brut</i>	<i>Montant par hab.</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>

<sup>1</sup> Source : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=t\\_0401R](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0401R)

<sup>2</sup> Source : INSEE : PIB et emploi : [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=pib-va-reg-base-2010](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=pib-va-reg-base-2010) ; chômage : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=t\\_0707R](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=t_0707R)

INSTITUT  
MONTAIGNE



	(en M €)	(en €)	
Encours de la dette	413 M €	308 €	+18,1%
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années)			4,7 ans 

Sources : INSEE ; compte administratif pour 2009 ; compte administratif pour 2013 ; [www.dgcl.gouv.fr](http://www.dgcl.gouv.fr) ; calculs du chiffréur.

Source : INSEE ; agrégats financiers sur la base des comptes administratifs pour 2013 ; [www.dgcl.gouv.fr](http://www.dgcl.gouv.fr) ; calculs du chiffréur.

*Note : la population utilisée dans les indicateurs par habitants est celle recensée par l'INSEE. Elle diffère légèrement de la population utilisée par la Direction générale des collectivités locales qui opère des retraitements de nature administrative. En effet, les données de la DGCL intègrent notamment les populations qui ne sont pas nécessairement résidentes de manière permanente sur le territoire. Par exemple, la population DGCL ou population « légale » ajoute notamment à la population du recensement un habitant pour chaque résidence secondaire. En effet, les résidences secondaires peuvent occasionner un surcoût au niveau d'une collectivité et la DGF est donc répartie avec cette population « étendue ». (Pour plus d'informations, cf. le site de l'INSEE, et notamment : [http://www.adeupa-brest.fr/system/files/publications/des\\_pop\\_legales\\_au\\_calcul\\_dgf.pdf](http://www.adeupa-brest.fr/system/files/publications/des_pop_legales_au_calcul_dgf.pdf), [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers\\_web/population/recensement.htm](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/population/recensement.htm) et l'article R2151-1 du code général des collectivités territoriales).*

<b>DEMOGRAPHIE, EMPLOI, ATOUS ECONOMIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>ÉCONOMIE : STRUCTURE ET DYNAMIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>5</b>
<b>LES DEPENSES.....</b>	<b>6</b>
<b>LES RECETTES.....</b>	<b>7</b>
<b>L'ENDETTEMENT .....</b>	<b>8</b>



## Démographie, emploi, atouts économiques

### Un déficit démographique

Avec 1,34 million d'habitants en 2013, la Champagne-Ardenne est la quatrième région la moins peuplée de France, derrière la Franche-Comté, le Limousin et la Corse.

La région est confrontée au défi de la démographie. Elle se distingue en effet par un déficit migratoire important, que ne parvient pas à compenser l'accroissement naturel de la population. Entre 2006 et 2011, alors que le solde naturel contribuait à une hausse de +0,28% de la population, les départs vers d'autres régions entraînaient une perte de population de l'ordre de -0,32%.

### Une attractivité affaiblie

Si les aires urbaines de Reims et de Troyes conservent leur attractivité, de même que les territoires champenois proches de l'Île-de-France, les départements des Ardennes et de la Haute-Marne perdent des habitants. Le déficit d'attractivité de la région s'explique par des facteurs objectifs, tels que la faiblesse du dynamisme économique et un marché de l'emploi déprimé, ainsi que par des raisons plus subjectives, comme une « préférence pour le sud » dans les choix d'implantation géographiques.

À terme, ce déficit d'attractivité pourrait engendrer un déficit de maîtres d'œuvre qualifiés, par définition plus mobiles, déficit susceptible de peser encore davantage sur l'activité économique.

### Profiter de la proximité avec l'Île-de-France

Dans ce contexte, la Champagne-Ardenne pourrait néanmoins tirer parti de sa contiguïté avec l'Île-de-France. Le dynamisme de cette dernière peut en effet avoir des retombées en Champagne-Ardenne, par exemple s'agissant des entreprises qui chercheraient à réduire leurs coûts par des implantations plus éloignées de la capitale, ou des ménages qui, attirés par les prix de l'immobilier plus abordables et une meilleure qualité de vie qu'en région parisienne, décideraient de s'installer dans les grandes villes reliées par le TGV.

## Économie : structure et dynamiques

### Une dynamique économique à l'arrêt

Les performances économiques de la région se situent en-deçà des performances nationales. Alors qu'entre 2000 et 2013 le produit intérieur brut par habitant s'accroissait en moyenne de 0,5% par an sur l'ensemble du territoire, il stagnait, voire diminuait en Champagne-Ardenne. Il est ainsi resté pratiquement constant en valeur absolue, à 28 355€. De même, le produit intérieur brut par emploi, qui permet de mesurer la production à l'échelle de la population active, et donc l'accroissement de l'efficacité du système productif, n'a progressé que lentement sur la période considérée, de 0,3% par an en moyenne, soit deux fois moins qu'au niveau national (+0,6%).

Globalement, la région a souffert d'une orientation sectorielle défavorable, l'ensemble des secteurs productifs expliquant l'écart de croissance par rapport à l'ensemble de la France. Celui-ci s'explique principalement par les évolutions du secteur tertiaire marchand – commerce, transports, hôtellerie, restauration, d'une part, et information et communication, d'autre part – et, dans une moindre mesure, du secteur de l'industrie manufacturière.



### **L'importance des secteurs primaire et secondaire**

Le produit intérieur brut régional atteignant 38 milliards d'euros en 2013, la région Champagne-Ardenne se classe au-dessus du niveau médian en ce qui concerne la richesse par habitant, avec un PIB par habitant s'élevant à 28 355€.

Le tissu économique de la région se distingue par la place occupée par les secteurs primaire et secondaire, agriculture et industrie, dans la production de richesse régionale.

En effet, alors que la part du secteur agricole ne correspond qu'à 2% du total de la richesse nationale, cette part s'établit à 10% en Champagne-Ardenne. La région est ainsi la première région de France par la superficie cultivée : plus de 60% du territoire régional est consacré à l'agriculture, principalement céréalière.

De plus, la région conserve encore une base industrielle importante, située principalement dans les Ardennes. 20% de la valeur ajoutée régionale provient du secteur secondaire, contre une moyenne nationale de 14%. L'industrie agroalimentaire, la métallurgie et la production d'équipements mécaniques, notamment pour l'industrie automobile, contribuent à faire de la région Champagne-Ardenne la 4<sup>e</sup> région de France la plus industrialisée.

En revanche, le secteur tertiaire marchand est significativement moins développé que dans les autres régions françaises. Avec 40% de la valeur ajoutée régionale, la région se situe 15 points en-dessous de la moyenne nationale.

### **Tissu industriel et marché de l'emploi en crise**

Ces performances économiques s'expliquent par l'impact de la récession économique du début des années 2000, puis par la crise qui s'est déclenchée en 2008-2009. Elles ont toutes deux fortement affecté le tissu économique local. Les industries régionales exposées à la concurrence internationale ont été durement touchées et ont été contraintes de s'adapter rapidement ou de disparaître. Ainsi, entre 2000 et 2013, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée de la région a diminué de 4 points, passant de 24% du total de la valeur ajoutée en 2000 à 20% aujourd'hui.

Ces évolutions n'ont pas été sans conséquences sur la situation du marché du travail. Le taux de chômage a augmenté davantage que dans les autres régions françaises. Il s'établit en 2014 à 10,7% de la population active, en hausse de 2,5 points par rapport à 2000, contre une hausse moyenne de 1,7 point à l'échelon national. Dans ce contexte, en 2014, la Champagne-Ardenne est la 6<sup>e</sup> région métropolitaine la plus touchée par le chômage.

Cette hausse du chômage s'explique pour partie par les destructions importantes d'emplois, consécutives aux restructurations qui ont eu lieu notamment dans le secteur de l'industrie. Entre 2000 et 2013, le nombre d'emplois a connu une baisse de -4,1% alors que sur l'ensemble du territoire la création d'emplois était en hausse de +6,5%.



## **Territoire et infrastructures**

### **Une position de carrefour au centre de l'Europe**

La situation géographique de la région constitue un atout économique qui peut être valorisé. En effet, région frontalière de l'Île-de-France à l'ouest et de la Belgique au nord, elle bénéficie d'un maillage d'axes de communication importants et se trouve au carrefour de plusieurs grands axes de transit européen. La Champagne-Ardenne est ainsi au confluent des axes qui relient les pays méditerranéens de l'Union européenne aux pays du Benelux, d'une part, et de ceux qui relient l'Europe de l'ouest, dont le Royaume-Uni, à l'Allemagne et aux pays de l'est de l'Europe, d'autre part.

Outre les axes autoroutiers qui traversent son territoire du nord au sud (A26) et d'ouest en est (A4), la Champagne-Ardenne est désormais parcourue d'ouest en est par la ligne TGV qui relie Paris à Strasbourg et qui permet plus loin de relier le réseau ferroviaire allemand. Deux nouvelles gares TGV, situées l'une dans le centre-ville de Reims et l'autre à quelques kilomètres de la ville, permettent de connecter le réseau régional de TER de Champagne-Ardenne au nouveau tracé à grande vitesse. Cependant, en dépit de la contribution de la ligne à grande vitesse à l'aménagement du territoire – tout du moins dans les villes desservies – et du regain d'activité temporaire apporté lors de la mise en place de cette ligne, l'impact économique de celle-ci doit être apprécié avec prudence, comme ont pu le souligner la Cour des comptes et l'Université de Reims Champagne-Ardenne notamment.



## Les dépenses

### **Des dépenses qui augmentent deux fois plus vite que la moyenne nationale**

Les dépenses totales de la région Champagne-Ardenne s'élèvent en 2013 à 641 M€. Elles ont connu une augmentation de 11% depuis 2009, soit une hausse moyenne de 2,7% par an. La dépense moyenne par habitant a ainsi crû de 12% sur cette période.

La région se distingue par une progression des dépenses deux fois plus forte que la moyenne. C'est principalement le niveau des dépenses d'investissement qui crée cet écart. Alors qu'elles ont augmenté de 13% dans la région entre 2009 et 2013, elles ont enregistré un repli de 1% au niveau national.

Sur cette même période, les dépenses de fonctionnement de la région ont elles augmenté dans des proportions équivalentes à l'évolution totale des dépenses (+10%). Cette hausse reflète notamment l'augmentation des dépenses de personnel (+10% également). En revanche, la région est parvenue à limiter le coût de son endettement, au point que le coût des intérêts de la dette a connu une baisse significative de 13%, pour atteindre 7,1 M€ en 2013. La part représentée par la charge d'intérêts dans les dépenses de fonctionnement est cependant trop faible pour peser sur la tendance globale de hausse des dépenses.

L'effort d'investissement de la région a été soutenu ces dernières années : en incluant la charge de remboursement de la dette, il a augmenté de 13% entre 2009 et 2013, pour atteindre 223 M€. La dépense d'investissement par habitant a ainsi progressé de 14%.

Les dépenses consacrées au remboursement de la dette ont ainsi connu une très forte hausse, traduisant l'accroissement du niveau d'endettement de la région, mais également l'effort de désendettement mis en œuvre. En 2013, 95 M€ sont ainsi consacrés au remboursement de la dette, absorbant 43% de l'effort d'investissement de la région.

### **Priorité au développement des transports**

L'analyse thématique des dépenses permet d'identifier les priorités données par l'exécutif régional à certaines politiques publiques. Entre 2009 et 2014, ce sont les transports et l'aménagement du territoire qui ont été placés au premier rang.

Les dépenses dans le secteur des transports ont ainsi connu une hausse de 29% sur la période, pour atteindre 134 M€, et représentent 21% du total des dépenses. Une telle évolution traduit en partie un effet de rattrapage, la région se distinguant par une part des dépenses dans ce secteur relativement plus faible que dans les autres régions, où elles atteignent 25% en moyenne.

Les dépenses d'aménagement du territoire s'inscrivent elles aussi en hausse de 9% sur la période, même si leur part dans les dépenses totales (4%) demeure relativement modeste.

Les postes de dépenses correspondant à des compétences exclusives de la région concentrent la grande majorité des moyens : outre les transports, les dépenses



d'enseignement atteignent 26% du total et les dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage 22%.

En revanche, au cours de la mandature écoulée, le secteur de la culture, du sport et des loisirs a connu une baisse significative de ses moyens financiers (-10%). Elles ne représentent que 3% du total.

## **Les recettes**

Les recettes de la région ont augmenté de 15% entre 2009 et 2014, pour atteindre 618 M€. L'augmentation des recettes est trois fois plus rapide en Champagne-Ardenne que sur le reste du territoire. Les moyens de la région s'inscrivent donc en nette hausse. Mais, cette hausse masque des situations contrastées entre recettes fiscales et non fiscales.

### **Stagnation des recettes fiscales**

Les recettes fiscales ont relativement peu évolué, de 4% sur la période, dans des proportions similaires à l'évolution nationale et dans un contexte de transformation de la fiscalité locale et de modification des taxes affectées aux régions. Désormais, les recettes fiscales directes des régions sont tirées de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Les assiettes fiscales correspondantes ont elles aussi été peu dynamiques, dans un contexte de faible croissance. Les recettes de la fiscalité indirecte, notamment la taxe sur les cartes grises et la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE), diminuent (-2% pour les premières) ou stagnent (pour les secondes).

### **Augmentation des subventions plus importante que dans les autres régions**

La hausse des recettes s'explique donc essentiellement par la hausse des subventions. En Champagne-Ardenne, elles ont augmenté de 13% entre 2009 et 2013. Cette hausse des subventions traduit la compensation par l'Etat de la baisse de la fiscalité affectée. Elle est toutefois plus de quatre fois supérieure en Champagne-Ardenne que dans le reste de la France.

Enfin, la région se distingue par une forte hausse des ressources tirées de l'emprunt. Alors qu'il représentait 33 M€ de recettes en 2009, cette somme a plus que doublé en 2013, pour atteindre 70 M€.



## **L'endettement**

La dette de la région a nettement augmenté depuis 2009 (+18%). En 2013, elle atteint 413 M€. Cette hausse est néanmoins inférieure à la moyenne des autres régions françaises (+29%).

### **Un effort de remboursement accru**

La hausse de la dette exige un effort de remboursement du capital plus important. Chaque année, la région doit mobiliser des sommes croissantes pour rembourser ses créanciers, limitant *de facto* ses ressources pour d'autres catégories de dépenses. En Champagne-Ardenne, l'effort de remboursement de la dette atteint, en 2013, 95 M€, soit une augmentation de 31% par rapport à 2009.

### **Une diminution des charges financières**

En dépit de cette hausse importante de la dette, les charges financières liées à la dette sont en diminution. Les intérêts versés par la région atteignent 7,1 M€ en 2013, contre 8,2 M€ en 2009, soit un repli 13%. Cette baisse résulte de l'amélioration générale des conditions d'emprunt sur les marchés. La diminution du risque financier perçu chez certaines collectivités permet ainsi de réduire le coût de la prime de risque versée aux prêteurs et donc le coût global de l'emprunt.

### **Vigilance sur la capacité de désendettement**

La capacité de désendettement de la région s'est légèrement dégradée. Elle est calculée en rapportant l'encours de dette à l'épargne brute et est exprimée en années. Elle est passée de 3,7 années en 2009 à 4,7 années en 2013. Cet indicateur restant modéré, il n'existe pas de risque, à ce stade, pour la viabilité de la dette régionale, à condition toutefois que les conditions d'emprunt restent favorables et que la progression de la dette se stabilise. En effet, l'épargne brute ayant accusé une baisse de 7% entre 2009 et 2013, alors que la dette augmentait dans le même temps de 18%, la situation financière de la région pourrait rapidement se dégrader si ces conditions d'emprunt évoluaient.